

AVRIL | MAI | JUIN 2026

Vivre à

La Salvetat



NUMÉRO
50

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA SALVETAT SAINT-GILLES

LA SALVETAT-SAINT-GILLES
PARC DU CHÂTEAU

FLORAISSANCES
FOIRE AUX PLANTES & CIE



**ENTRÉE
LIBRE**

23 & 24 MAI
10H-18H

ATELIERS-CONFÉRENCES-ANIMATIONS-BALADES
POUR PETITS & GRANDS



LA SALVETAT
SAINT-GILLES

CHÂTEAU de
LA SALVETAT SAINT-GILLES



À vos agendas !

P. 6

Lancement des travaux
de restauration du Château

P. 11

Atlas de la
Biodiversité

P. 12

AVRIL

Dimanche 5

CHASSE AUX ŒUFS

Parc du Château, 10h30 > 12h30

Proposée par la Ville

Vendredi 10

SOIRÉE JEUX

Maison de Quartier, 20h > 23h30

Proposée par la Ludothèque

Samedi 11 au Mercredi 15

EXPOSITION ANNUELLE

Salle Boris Vian, 10h > 18h

Vernissage Samedi 11 - 18h > 20h

Proposée par Traits & Couleurs

Samedi 18

BRADERIE PRINTEMPS-ÉTÉ

Salle annexe Boris Vian, 10h > 17h

Proposée par le Secours Populaire

Dimanche 19

THÉ DANSANT

Salle Boris Vian, 14h30

Proposé par le Club de l'Amitié

Samedi 25 et Dimanche 26

WAR GAME

Salle Boris Vian

Proposé par ORK'N AZES

MAI

Vendredi 8

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Parvis de la Mairie, 11h15

Proposée par la Ville

Dimanche 17

THÉ DANSANT

Salle Boris Vian, 14h30

Proposé par le Club de l'Amitié

Samedi 23 et Dimanche 24

FLORISSANCES : FOIRE AUX PLANTES

Parc du Château

Proposées par la Ville

Dimanche 24

VIDE GRENIERS

Espace Boris Vian, 9h > 17h

Proposé par Atout Coeur

Mardi 26

SPEED DATING ASSISTANTE MATERNELLE ET FAMILLE

Salle Annexe Boris Vian

Proposé par le Relais Petit Enfance

Mercredi 27

COMMÉMORATION JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE

Parvis de la Mairie, 11h15

Proposée par la Ville et l'ANACR

Vendredi 29

LA SALVETAT EN SCÈNE : CULTURES URBAINES

Salle Boris Vian, 20h > 23h

Proposées par la Ville

Samedi 30 et Dimanche 31

FÊTE DU LIVRE ET DU JEU

Parc du Château

Proposée par la Ville

JUIN

Samedi 6

LA SALVETAT EN SCÈNE : CINÉMA PLEIN AIR

Stade Jean Giraldu, 22h

Proposé par la Ville

Samedi 6 et Dimanche 7

FESTIVAL DE THÉÂTRE

Salle Boris Vian

Proposé par L'Atelier Jeune Théâtre

Samedi 13

GALA DE DANSE

Salle Boris Vian

Proposé par Salvetat Danse

Dimanche 14

THÉ DANSANT

Salle Boris Vian, 14h30

Proposé par le Club de l'Amitié

Vendredi 19 au Dimanche 21

FESTIVAL DE THÉÂTRE

Salle Boris Vian,

Vendredi et Samedi 19h30

Dimanche 14h30

Proposé par l'École Muzic'All

Dimanche 21

FÊTE DE LA MUSIQUE

Parc du Château, 19h30

Proposée par la Ville

Vendredi 26 et Samedi 27

TREMPLIN MUSICAL

Parc du Château, 19h30

Proposé par la Ville

Vendredi 26

CINÉMA PLEIN AIR

Parc du Château, 22h

Proposé par la Ville

Du 21 JUIN au 18 SEPT.

Chaque Vendredi et Samedi

LA GUINGUETTE DU CHÂTEAU

Parc du Château, à partir de 19h30

Proposée par l'association La Guinguette du Château et la Ville

JUILLET

Vendredi 3 et Samedi 4

FESTIVAL LA SALVETAT EN SCÈNE

Parc du Château, à partir de 19h30

Proposé par la Ville

Vendredi 10 et Samedi 11

MARCHÉ DES CRÉATEURS

Parc du Château

Proposé par la Ville

Mardi 14

COMMÉMORATION DU 14 JUILLET 1789

Parvis de la Mairie, 11h15

Proposée par la Ville

AOÛT

Vendredi 28 au Dimanche 31

FÊTE LOCALE

Espace Boris Vian,

Proposée par la Ville

Retrouvez tous les événements



de notre Commune sur la page Facebook

facebook.com/lasalvetat31



CITATIONS À RETENIR

« Quand la bêtise gouverne, l'intelligence est un délit ».

Henry de Montherlant

« La feinte charité du riche n'est en lui qu'un luxe de plus ; il nourrit les pauvres comme des chiens et des chevaux ».

Jean-Jacques Rousseau

Nouvelles activités

Dr Claire Castets et Dr Florence Alquier

Dentistes - Téléphone : 05 61 40 10 80

87 Avenue du Château d'eau



VIE MUNICIPALE

- 4 | Conseils Municipaux
- 4 | ROB

VIE LOCALE / CADRE DE VIE

- 6 | À vos agendas
- 8 | Le Conseil Municipal des Jeunes
- 8 | Trotinettes électriques, gyropodes, hoverboards : réglementation
- 10 | La guinguette du Château
- 10 | Vivre ensemble cet été

TERRITOIRES, PROJETS ET PATRIMOINE

- 11 | Jardins familiaux
- 11 | Lancement des travaux de restauration du Château
- 12 | Atlas de la Biodiversité

SORTIR & BOUGER

- 13 | Traits & Couleurs
- 13 | Cyclo Salvétain
- 13 | Voyageurs Salvétains
- 14 | Muzic'All
- 14 | Cercle généalogique
- 14 | Side by Side
- 15 | AJT
- 15 | MC²
- 15 | Atout cœur

Directeur de publication : M. François ARDERIU

Comité de rédaction : Sofia ASSABI, Marie-France SALAS

Membres de la Commission Communication : Joël BAROIS, Franck COURADETTE, Monique GAMBLIN, Alain LUMEAU, Léa DRAGNE, Monique FALIERES.

Crédits photos : Mairie de La Salvétat Saint-Gilles, Getty images.

Création/Impression : MICROSOPHIA.

Edition : Mars 2026.

Parution : Avril 2026.



Conseils Municipaux

Tous les comptes-rendus des Conseils Municipaux sont en ligne

Les décisions du Maire, délibérations et procès-verbaux des Conseils Municipaux sont à retrouver sur le site de la mairie, à l'adresse :

<https://www.lasalvetat31.fr/ma-ville/vie-municipale/>



Vous pouvez également y accéder directement en scannant ce QR Code avec l'appareil photo de votre téléphone portable :

Pour rappel, les procès-verbaux des Conseils Municipaux sont mis en ligne dès qu'ils ont été validés par le conseil suivant.



ROB 2026 : préparer l'avenir avec responsabilité

Le débat d'orientation budgétaire présenté au Conseil municipal le 25 février 2026, marque une étape importante dans la vie de la commune. Au-delà des chiffres, il traduit des choix, une méthode et une vision : celle d'un développement maîtrisé, au service des habitants.

Dans un contexte national exigeant, la commune fait le choix de la responsabilité, sans renoncer à ses ambitions.

UN CONTEXTE NATIONAL INCERTAIN, DES CHOIX LOCAUX CLAIRS

L'année 2026 s'inscrit dans un environnement budgétaire plus contraint pour l'ensemble des collectivités. L'instabilité des dotations de l'État, l'augmentation de certaines charges obligatoires et les incertitudes sur les financements rendent l'exercice plus complexe.

Dans ce contexte, la commune affirme une ligne claire :

continuer à agir pour les habitants, tout en préservant l'équilibre financier.

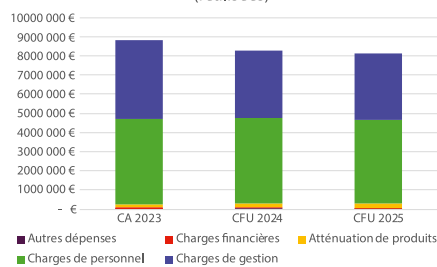
MAÎTRISER LES DÉPENSES SANS RENONCER AUX SERVICES

Le budget 2026 traduit un effort réel de maîtrise des dépenses. Les charges de fonctionnement sont globalement stabilisées, preuve d'une gestion attentive et rigoureuse. En prenant en compte les prévisions pour l'exercice 2026, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèveraient à

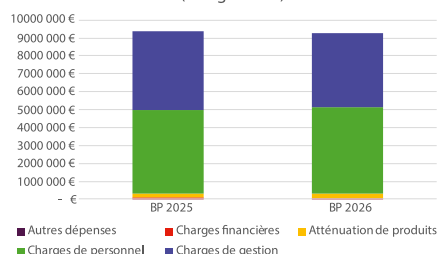
9 401 559 €, soit 1 074,59 € par habitant.

Cette évolution reste globalement contenue et s'inscrit dans une volonté de stabiliser les charges tout en garantissant le bon fonctionnement des services municipaux.

Synthèse des Dépenses Réelles de Fonctionnement (réalisées)



Prévision des Dépenses Réelles de Fonctionnement (budgétisées)



Ce graphique permet de visualiser l'évolution des dépenses sur plusieurs années. Il met en évidence :

- la stabilité globale des dépenses,
- le poids des charges de personnel, nécessaires au maintien des services publics,

et les efforts engagés sur les charges de gestion.

Les dépenses du quotidien diminuent, grâce à un travail d'optimisation engagé dans l'ensemble des services municipaux. Cette dynamique permet de dégager des marges de manœuvre, sans dégrader la qualité du service public.

Dans le même temps, les dépenses de personnel évoluent de manière mesurée. Elles traduisent à la fois l'évolution naturelle des carrières et la nécessité d'adapter les moyens humains aux besoins de la commune. Elles intègrent également des hausses imposées au niveau national, notamment en matière de contributions retraites, cotisées par l'employeur et reversées à l'État.

L'objectif reste constant :

maintenir des services publics accessibles, efficaces et adaptés aux attentes des Salvétains.

FAIRE FACE AUX DÉPENSES CONTRAINTE

Certaines dépenses restent difficiles à maîtriser, en particulier celles liées à l'énergie. Après une période de baisse, les coûts repartent à la hausse en 2026.

Face à ces évolutions, la commune poursuit ses efforts en matière de sobriété énergétique et d'optimisation des équipements, dans une logique à la fois budgétaire et environnementale.



DES RECETTES SOUS PRESSION, SANS HAUSSE D'IMPÔTS

Les recettes de la commune évoluent dans un contexte national contraint : les dotations de l'État stagnent tandis que les dépenses augmentent.

Dans ce cadre, la municipalité fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2026. La progression des recettes fiscales repose uniquement sur l'évolution des bases, sans alourdir la charge pour les habitants.

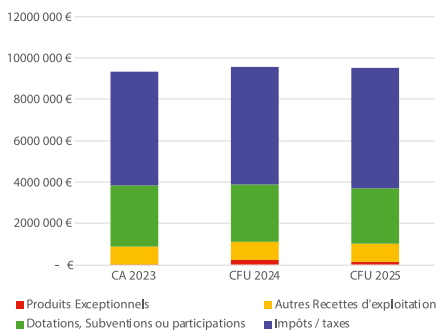
En prenant en compte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2026, les recettes réelles de fonctionnement s'élèveraient à 9 298 213 €, **soit 1 062,77 € par habitant.**

Ce niveau de recettes reste globalement stable. La fiscalité locale demeure la principale ressource de la commune et constitue le socle de son équilibre financier.

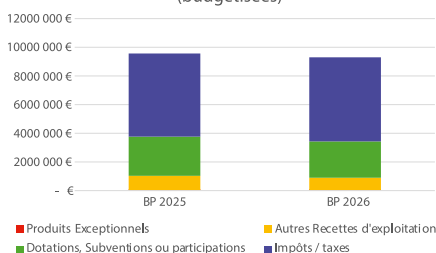
Ce choix traduit une volonté forte :

préserver le pouvoir d'achat des Salvétains tout en maintenant l'action publique.

Synthèse des Recettes Réelles de Fonctionnement (réalisées)



Prévision des Recettes Réelles de Fonctionnement (budgétisées)



Les chiffres présentés pour les dépenses et les recettes sont établis au regard du ROB et le BP à venir présentera des chiffres proches et approximativement :

Dépenses par habitant : 1 068,78 €

Recettes par habitant : 1 071,50 €

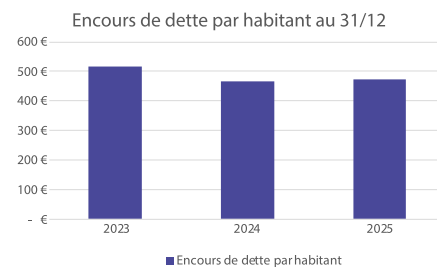
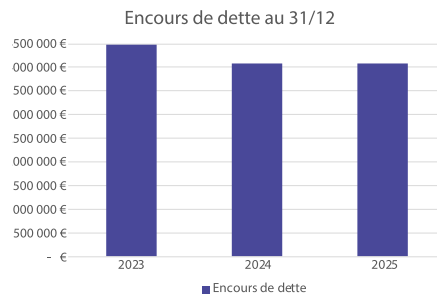
UNE SITUATION FINANCIÈRE SOLIDE, UN ATOUT POUR L'AVENIR

Malgré les contraintes, la situation financière de la commune reste saine.

La dette continue de diminuer, signe d'une gestion prudente et anticipée. Dans le même temps, la capacité de désendettement s'améliore nettement, plaçant la commune dans une position confortable au regard des standards nationaux.

Cette solidité financière est un atout essentiel. Elle permet à la commune de :

- faire face aux aléas,
- sécuriser ses projets,
- et préparer l'avenir avec sérénité.



L'encours de dette de la commune est en baisse par rapport aux années précédentes. Cette évolution traduit une gestion prudente, avec un recours mesuré à l'emprunt et étudié.

Sur la période 2023-2026, la dette diminue globalement, malgré une légère stabilisation entre 2024 et 2025. Cette trajectoire confirme la volonté de la commune de **maîtriser son endettement tout en poursuivant ses investissements.**

Rapportée au nombre d'habitants, la dette s'élève à environ **470 € par habitant**, ce qui reste à un niveau très modéré.

À titre de comparaison, selon les données de la Direction générale des finances publiques, la dette moyenne des communes de même strate se situe généralement **entre 800 € et 1 000 € par habitant**. La commune présente donc un niveau d'endettement **nettement inférieur à la moyenne nationale**, ce qui constitue un indicateur de bonne santé financière.

PRÉPARER L'AVENIR : UNE VISION POUR LA COMMUNE

Au-delà de l'équilibre budgétaire, le budget 2026 s'inscrit dans une vision à moyen et long terme.

La commune entre dans une nouvelle phase de son développement. Après plusieurs années de croissance démographique, le territoire connaît aujourd'hui une forme de stabilisation. Cette évolution invite à adapter les politiques publiques.

L'enjeu n'est plus de multiplier les équipements, mais de :

- améliorer l'existant,
- optimiser les usages,
- et renforcer la qualité des services.

Cette approche permet de mieux répondre aux besoins réels des habitants, tout en évitant les coûts inutiles

INVESTIR AUTREMENT, INVESTIR MIEUX

La commune poursuit ses investissements, mais avec une méthode renouvelée.

Les projets sont priorisés, planifiés et adaptés aux capacités financières. Une attention particulière est portée à la recherche de financements et à la maîtrise des coûts.

L'objectif est clair :

investir utile, durable et au bon rythme.

Cela concerne notamment :

- l'entretien et la valorisation du patrimoine communal,
- l'amélioration du cadre de vie,
- le soutien à la vie associative et aux services de proximité,
- et les transitions environnementales.

UNE COMMUNE QUI AVANCE AVEC MÉTHODE

Le budget 2026 traduit une ligne de conduite cohérente :

- une gestion rigoureuse des finances,
- une attention constante portée aux habitants,
- et une vision tournée vers l'avenir.

Dans un contexte incertain, la commune fait le choix de la stabilité et de la responsabilité, tout en continuant à porter des projets utiles au territoire.

Préparer l'avenir, c'est aujourd'hui trouver le bon équilibre entre ambition et prudence. C'est ce cap que la commune s'attache à tenir, au service de tous les Salvétains.



À vos agendas !

Plusieurs évènements
et divertissements vous attendent
à La Salvetat

1

Dimanche 5 avril

10h30 > 12h30

Parc du Château

Chasse aux œufs

L'évènement le plus chocolaté de l'année est de retour ! Petits et grands aventuriers, saurez-vous résoudre les énigmes pour mettre la main sur le trésor gourmand ?

Au programme également : maquillage et animations pour prolonger le plaisir et partager un moment festif en famille.

2

Vendredi 8 mai

11h15

Parvis de la Mairie

Commémoration

Nous vous convions à la commémoration du 8 mai 1945, date de la victoire des Alliés et fin de la Seconde Guerre mondiale.

3

Samedi 23 et Dimanche 24 mai

10h > 18h

Parc du Château

Floraissances

Un week-end au cœur du printemps pour célébrer la nature et la biodiversité, dans l'écrin verdoyant du parc du Château.

Entre foire aux plantes, marché de créateurs, ateliers et animations autour de la biodiversité, venez éveiller votre curiosité et découvrir mille façons de la préserver. Un rendez-vous convivial et inspirant pour tous les amoureux du vivant.

4

**Samedi 30 et
dimanche 31 mai**

10h > 18h

Parc du Château

Fête du livre et du jeu

Pour sa deuxième édition, la Fête du livre et du jeu vous embarque à la découverte des voyages gourmands. Au programme : pages à croquer, histoires venues d'ailleurs, jeux aux parfums d'épices, étals gourmands.

5

Samedi 6 juin - 22h

Stade Jean Giralidou

Vendredi 26 juin - 22h (après le Tremplin)

Guinguette du Château

Cinéma plein air

Deux séances de cinéma sous les étoiles, où histoires d'ailleurs et récits de rencontres invitent à explorer le monde et le vivre ensemble. Installez-vous confortablement, laissez-vous emporter par les images, et partagez un moment convivial sous les étoiles. Programmation à découvrir sur le site de la mairie.

Une invitation à dévorer
des pages, goûter
des mondes et laisser
vagabonder sa curiosité.



6

Vendredi 29 mai
20h > 23h30
Salle Boris Vian

Cultures Urbaines

À l'occasion du festival **La Salvetat en Scène**, un **forum dédié à la jeunesse** se tiendra le **vendredi 29 mai**, de **20h à 23h30**, à la **salle Boris Vian**.

Au programme : **shows d'artistes urbains mêlant beatbox, rap, danse hip-hop et foot freestyle**, mais aussi **témoignages de parcours de vie inspirants**, pour partager des expériences et mettre en lumière les talents et les initiatives de la jeunesse.

Manifestation proposée en partenariat avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne, dans le cadre de la **Semaine des Cultures Urbaines**.

7

Dimanche 21 juin - 19h30
Parc du Château

Fête de la musique

Comme tous les ans, venez fêter l'arrivée de l'été en musique.

8

Vendredi 3 et Samedi 4 juillet
Parc du Château

Festival La Salvetat en scène

C'est le grand rendez-vous musical de l'été à La Salvetat !

Adossé au majestueux Château de La Salvetat-Saint-Gilles, le festival *La Salvetat en scène* fera vibrer le parc au rythme de concerts et de performances musicales éclectiques. Un moment de découverte musicale et artistique, à partager en famille ou entre amis.





Le Conseil Municipal des Jeunes

Êtes-vous prêt à nettoyer votre ville lors d'un ramassage de déchets ?

Ou à participer à un tournoi de cartes Pokémon ?

Depuis ce début d'année 2026, les jeunes Salvétains réfléchissent aux actions à mettre en place pour mieux vivre à La Salvetat.

Leur objectif : intégrer le nouveau **Conseil Municipal des Jeunes**.

Les idées n'ont pas manqué parmi les 28 candidats des écoles primaires et les 7 du collège, tous motivés à s'engager pour leur commune.

Le jeudi 19 février s'est tenu le dépouillement des élections : parents, enfants et élus étaient au rendez-vous. Au total, 306 élèves, du CE2 au CM2, ont voté pour élire 12 conseillers. À ce CMJ des écoles s'ajoute les 7 membres du CMJ collège.

Chaque mois, **les jeunes élus vont se réunir pour réfléchir ensemble aux actions à mener afin d'améliorer la vie de la commune** : lutte contre l'isolement des personnes âgées, vivre-ensemble, solidarité, environnement... De ces réflexions naîtront des projets auxquels, vous, les habitants serez invités à participer !

Un bel engagement citoyen pour ces jeunes, et peut-être le début de futures vocations...

LES 12 CONSEILLERS ECOLE :

BARTOLOME HAMMERSCHMIDT Lou CM2
Lucie Aubrac

BATIGNE Coline CM1 Condorcet

BOUBET Arthur CM2 Condorcet

DUPUIS Blandine CM2 Lucie Aubrac

FREBET Léopold M CM2 Lucie Aubrac

HURET Alice F Elu CM2 Condorcet

HURST-RACAUD Nolan M Elu CM Lucie Aubrac

JAVANAUD Mathieu M Elu CM2 Condorcet

PELLISSIER Lina F Elu CM1 Lucie Aubrac

POIX Maelys CM2 Lucie Aubrac

SALABERT Arthur CM1 Lucie Aubrac

SANNI Waukeyne-Akinfela CM2 Condorcet

LES 7 CONSEILLERS COLLÈGE :

AUBINEAU Raphael 6eme

CALVET Ambre 4eme

DENEUILLE Adrien 5eme

HOURLAY Louise 6eme

LAFUE PEZ Edward 6eme

SACQUIN Agathe 6eme

WALBE CALLARD Arthur 4eme

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
Mandat 2026-2027



Trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards : que dit la réglementation ?

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/reglementation-liee-aux-modes-de-deplacements/reglementation-des-edpm>



Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards : les nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), comme les autres usagers, doivent appliquer les règles du code de la route **qui garantissent leur sécurité et celle des autres**.

Depuis le 25 octobre 2019, le code de la route reconnaît les EDPM comme une nouvelle catégorie de véhicules et en définit le statut. Il fixe notamment leurs caractéristiques techniques, les règles de circulation

et de stationnement et précise les sanctions en cas de non-respect de ces règles.

La création d'une réglementation dédiée par le décret du 23 octobre 2019 et modifié le 31 août 2023 permet de lutter contre les comportements dangereux observés, de promouvoir une utilisation responsable et plus sûre de ces engins et de retrouver un usage apaisé des trottoirs pour les piétons, et en particulier les plus vulnérables : personnes âgées, enfants, personnes en situation de handicap, etc.



QUE DIT LE CODE DE LA ROUTE ?

Les règles pour les EDPM sont essentiellement les mêmes que celles applicables aux vélos, avec certaines spécificités.

RÈGLES GÉNÉRALES

- Les conducteurs d'EDPM doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres.
- Comme pour les vélos, **il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool** ou après usage de stupéfiants.
- La conduite d'un EDPM est **interdite à toute personne de moins de 14 ans**.
- **Il est interdit d'être à plusieurs** sur l'engin : l'usage est exclusivement personnel.
- **Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs** ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.
- L'assurance de l'EDPM est obligatoire parce qu'il est considéré comme un véhicule terrestre à moteur par le code des assurances, y compris dans le cas d'un service de location d'EDPM en libre-service (free-floating). C'est toujours le propriétaire de l'EDPM qui doit souscrire l'assurance obligatoire.
- Il est interdit de circuler sur le trottoir. Sinon l'EDPM doit être tenu à la main.
- En agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. À défaut, les EDPM peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- Hors agglomération, leur circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et les pistes cyclables.
- Garer son EDPM aux emplacements réservés à cet effet et à défaut, sur les trottoirs, dans la mesure où il ne gêne pas la circulation des piétons et autres usagers.

DÉROGATIONS

Sous certaines conditions, l'autorité investie du pouvoir de police pourra accorder des dérogations aux règles générales de circulation en :

- autorisant la circulation des EDPM sur les trottoirs à condition de respecter l'allure du pas et de ne pas occasionner de gêne pour les piétons ;
- autorisant la circulation des EDPM sur certaines routes hors agglomération où la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 80 km/h. Dans ce cas, il



est obligatoire de porter un casque, des accessoires réfléchissants et de rouler les feux allumés.

d'un système de freinage (arrêté du 21 juillet 2020) et d'un avertisseur sonore (arrêté du 22 juillet 2020).

QUELS SONT LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES ?

- En agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, le port du casque n'est pas obligatoire mais **fortement recommandé**.
- De nuit, ou de jour par visibilité insuffisante, y compris en agglomération, l'arrêté du 24 juin 2020 précise que les utilisateurs doivent **porter un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant** (par exemple, un gilet, un brassard, etc.).
- Pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins ne doivent pas pouvoir rouler à plus de 25 km/h. Attention, selon les villes, la vitesse autorisée peut être inférieure (Lorient par exemple : 20 km/h).

LES EDPM DOIVENT ÊTRE ÉQUIPÉS :

- de feux de position avant et arrière (arrêté du 24 juin 2020) ;
- de dispositifs rétro-réfléchissants (catadioptres) ;

SANCTIONS

- Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager : 135 euros d'amende (4^e classe).
- Si vous circulez sur une voie interdite (voies express et autoroutes, ainsi que la circulation sur la chaussée alors qu'il existe une piste cyclable) : 135 euros d'amende (4^e classe).
- Si vous **circulez sur un trottoir** sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin : **135 euros d'amende** (4^e classe).
- Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h : 1 500 euros d'amende (5^e classe).
- La nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, **si vous ne portez pas un gilet ou un équipement rétro-réfléchissant** : **35 euros d'amende** (2^e classe).
- Si vous poussez ou tractez une charge avec votre EDPM ou si vous vous faites remorquer : 35 euros d'amende (2^e classe).



LA GUINGUETTE DU CHÂTEAU Sixième saison !

Rendez-vous incontournable de l'été, **tous les vendredis et samedis soir à partir de 19h30**, la sixième saison de la guinguette débutera par la soirée spéciale « Fête de la musique » organisée en collaboration avec la mairie, le **dimanche 21 juin 2026**, et se poursuivra jusqu'au **vendredi 19 septembre 2026**, veille des Médiévales.

Venez passer des soirées en famille ou entre amis, au rythme des concerts et soirées à thème : Années 80, 90, rock, soirées orientales, brésiliennes, espagnoles, ...

Le programme définitif sera disponible sur Facebook et le site internet, courant juin.

La guinguette sera fermée les vendredi 28 et samedi 29 août 2026 (fête locale).

Vie de l'association

Lors de notre Assemblée Générale du 25 mars dernier, nous avons eu le plaisir de remettre à la ville un chèque de 10.000 € pour la restauration du Château.

CONTACT ET INSCRIPTION :

Mail : laguinguetteduchateau@gmail.com

Facebook : La Guinguette du Château

Site : laguinguetteduchateau.org

Appel au bénévolat

Le bénévolat est essentiel pour que la guinguette perdure !

N'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe, nous sommes toujours en recherche de bénévoles.

Toute bonne volonté est la bienvenue !

VIVRE ENSEMBLE CET ÉTÉ

Entretenir son jardin tout en respectant ses voisins et la nature

L'été est le moment idéal pour profiter de son jardin, mais aussi pour veiller à ce que son entretien reste agréable pour tous, et respectueux de la faune locale.

Quelques gestes simples permettent de concilier jardinage, voisinage et biodiversité.

TAILLE DES HAIES ET ARBRES

Pour limiter l'ombre, la chute de feuilles ou de fruits chez vos voisins, il est important de respecter la distance réglementaire par rapport à la limite de propriétés :

- Les grands arbres : au moins 2 mètres de la clôture.
- Les arbustes et petits arbres : au moins 0,5 à 1 mètre.

Attention à la période de taille : l'Office Français de la Biodiversité (OFB) recommande de ne pas tailler les haies et arbustes entre le 15 mars et le 31 juillet, période de nidification des oiseaux. Tailler en dehors de cette période permet de protéger la faune tout en maintenant votre jardin agréable et sûr pour tous.

NUISANCES SONORES

Pour les particuliers (articles 5 de l'arrêté préfectoral n°83 du 23/07/1996), les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité

sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de : 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- Les samedis de : 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de : 10h à 12h00 et de 16h à 18h.

BONNES PRATIQUES ENTRE VOISINS

- Ramasser les feuilles et déchets verts tombés chez le voisin.
- Éviter l'arrosage excessif qui pourrait gêner les jardins voisins.
- Demander l'autorisation si vous devez accéder à un terrain voisin pour l'entretien.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES :

Au printemps, les chenilles processionnaires quittent les pins pour s'enfouir dans le sol et poursuivre leur développement.

Faciles à reconnaître en file indienne, elles sont dangereuses à cause de leurs poils urticants, pouvant provoquer de fortes réactions allergiques chez l'homme et être mortelles pour les animaux. Pour limiter les risques, il est conseillé d'installer des pièges, de repérer et signaler les nids, d'éviter tout contact, de ne pas les manipuler, et de favo-

riser leurs prédateurs naturels comme les mésanges.

En cas de présence dans un lieu public, il faut prévenir la mairie pour une intervention adaptée.

EAUX STAGNANTES ET MOUSTIQUES :

Les moustiques, surtout le moustique tigre, prolifèrent dans les eaux stagnantes et peuvent envahir les espaces extérieurs tout en transmettant des maladies. Pour limiter leur présence, il faut éliminer les zones de ponte en vidant ou renouvelant l'eau des coupelles, en entretenant les gouttières, en couvrant les récupérateurs d'eau et en nettoyant les abreuvoirs. L'installation de plantes répulsives comme la citronnelle, la lavande ou le géranium, ainsi que l'utilisation de pièges, permet aussi de réduire leur nombre.

Un jardin bien entretenu et respectueux de la biodiversité contribue à un quartier agréable et harmonieux.

En suivant ces conseils simples, chacun pourra profiter pleinement de son extérieur tout en protégeant les oiseaux et en préservant de bonnes relations avec ses voisins.



Jardins familiaux

Depuis plusieurs semaines déjà, les agents du Centre Technique Municipal ont donné vie à un lieu appelé à devenir un nouvel écrin de nature partagée au 4 avenue Sainte Germaine : celui de nos futurs Jardins Familiaux.



Très attendu par de nombreux Salvétains, ce projet verra éclore 31 parcelles cultivables, offrant des surfaces allant de 55 à plus d'une centaine de mètres carrés, prêtes à accueillir semis, fleurs et récoltes gourmandes.

Le site sera doucement parcouru de cheminements en gravier et ponctué d'espaces communs pensés pour la convivialité et le partage.

Un espace d'accueil, des sanitaires, un barbecue ainsi que des tables et des bancs viendront composer un cadre chaleureux, propice aux échanges, aux pauses ensoleillées et aux moments simples, dans une atmosphère champêtre et bucolique.

Un verger et un espace de culture partagée compléteront cet ensemble, invitant petits et grands à cultiver ensemble la terre et le lien social.

Les travaux touchent désormais à leur terme : restent encore la pose des clôtures, la réalisation de la couche de roulement des chemins et quelques finitions nécessaires avant l'ouverture complète du site.

Vous pouvez compter sur l'engagement et le savoir-faire de nos agents pour que chacun puisse voir germer ses plantations et s'épanouir dans ce nouveau lieu de vie au cœur de notre commune.



CHÂTEAU DE LA SALVETAT-SAINT-GILLES

Lancement des travaux de restauration

Classé au titre des monuments historiques, le Château de La Salvetat-Saint-Gilles entre dans une nouvelle phase de restauration. Après une étude préalable ayant permis d'identifier les priorités sanitaires, un marché public a été attribué à des entreprises spécialisées et habilitées à intervenir sur ce type de patrimoine.

Les entreprises retenues sont :

- Lot 1 – Gros œuvre : SELE
- Lot 2 – Charpente et couverture : Tournée du Coq
- Lot 3 – Menuiserie et ébénisterie : Malbrel Conservation
- Lot 4 – Serrurerie : MBSD
- Lot 5 – Électricité : MC2F

La tranche ferme des travaux, en préparation depuis février 2026, a débuté en mars.

Elle concerne le sauvetage d'urgence des deux pavillons d'angle des XVII^e et XVIII^e siècles, ainsi que la restauration de l'escalier Renaissance, unique circulation verticale du Château.

Cet escalier, remarquable par sa structure en marches pleines, fera l'objet d'une restauration minutieuse : démonté, volée par volée, après un calepinage précis permettant de localiser chaque pièce dans l'ouvrage, il sera restauré en atelier dans le respect du bois d'origine, grâce à des greffes localisées.

Chaque étape sera soumise à validation de la DRAC.

Une analyse dendrochronologique permettra également d'affiner la datation de l'escalier, complétant les études historiques et archéologiques déjà réalisées, tout comme les sondages archéologiques réalisés en novembre 2025.

Les tranches optionnelles, dont l'affermissement dépendra des moyens dispo-

nibles, porteront sur le pont et les soutè-nements nord-est et/ou est.

Ces travaux permettraient de sécuriser l'accès aux pavillons d'angle, à la cour intérieure et à la grande salle de l'est.

Exceptionnellement, de petits groupes auraient la possibilité d'admirer les peintures murales du premier étage de la galerie sud.

Le projet a bénéficié du soutien du Fonds Impact Régional 2025 de la Fondation du Patrimoine, avec une dotation de 20 000 €. Une cagnotte de financement participatif a également été ouverte pour accompagner cette phase de travaux, qui allie savoir-faire exceptionnels et respect du patrimoine, renforçant ainsi l'attractivité du territoire.





ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ À la recherche des amphibiens de la commune !

Dans le cadre de l'**Atlas de la Biodiversité Communale** lancé en mai 2025, notre commune s'engage à mieux connaître et préserver sa biodiversité. Cette année, nous mettons l'accent sur les **amphibiens** (grenouilles, crapauds, salamandres, etc.), des espèces discrètes mais essentielles à l'équilibre de nos écosystèmes.

Pour réussir cet inventaire, **votre aide est précieuse !** Nous faisons appel à tous les habitants pour nous signaler :

- **Les zones humides temporaires** : mares, champs inondés, abords de fontaines, piscines abandonnées, ou tout point d'eau éphémère (restant en eau environ 1 mois). Ces milieux sont souvent méconnus, mais ils abritent une biodiversité remarquable.
- **Les observations d'amphibiens** : salamandres dans les jardins (ou malheureusement écrasées sur les routes), ou **chants nocturnes** (notamment ceux de l'Alyte accoucheur, audible dès maintenant et surtout à partir d'avril).



Triton-palmé

BESOIN D'AIDE POUR IDENTIFIER LES ESPÈCES ?

Consultez les fiches visuelles disponibles sur le site de Nature en Occitanie : enquetes.nature-occitanie.org/inventaires-participatifs/amphibiens/

POURQUOI CES SIGNALEMENTS SONT-ILS IMPORTANTS ?

Ces données nous permettront d'identifier les zones à **protéger et d'adapter** nos actions pour préserver ces espèces fragiles, souvent menacées par la disparition de leurs habitats.

Ensemble, agissons pour mieux connaître et protéger la biodiversité de notre territoire !

COMMENT PARTICIPER ?

Envoyez-nous vos observations en précisant :

- Votre **nom** et un **contact** (téléphone ou email),
- La **date** et le **lieu précis** de l'observation (adresse, point GPS, ou description),
- Si possible, une **photo** de l'animal ou du milieu.

CONTACT

Service patrimoine

Tél : 05 19 08 08 63

Mail : patrimoine@lasalvetat31.com



Traits & Couleurs Exposition du 11 au 15 avril 2026

Traits & Couleurs, fidèle à ses habitudes, tiendra son exposition annuelle du 11 au 15 avril à l'espace Boris Vian, de 10h à 18h. Ce sera la trentième !

30 ans, c'est un bel âge et nous fêterons cet anniversaire lors du vernissage le samedi 11 avril de 18h à 20h.

Le thème de cette année « les animaux » fait suite à celui de l'Afrique et de l'Asie des 2 éditions précédentes. Gageons qu'il y aura quelques animaux d'Afrique ou d'Asie, mais pas les mêmes que ceux exposés en 2024 et 2025 !

Elisabeth Mares, invitée d'honneur, pratique toutes les techniques avec virtuosité : pastel, huile, acrylique, aquarelle.

Les adhérents exposeront leurs réalisations de l'année, qu'elles soient conformes au thème ou pas. Selon les règles de l'association, toutes les techniques, dessin, crayons, pastels, acrylique, huile, encre et aquarelle seront à l'honneur.

Ne seront pas oubliés les dessins et peintures réalisés pour la décoration du char de Carnaval du Comité des Festivités, avec, cette année, de magnifiques papillons réalisés par Monsieur Dalenc et peints par les adhérents de Traits & Couleurs !

L'exposition est également ouverte aux artistes extérieurs à l'association que nous espérons nombreux.

Formulaire d'inscription et règlement :
<https://traitsetcouleurs31.fr>

Randonnée du club cyclo Dimanche 19 avril 2026

Près de 400 participants en 2024 et 296 en 2025. Combien seront-ils en 2026 ?

Amis Salvétains, venez compléter la liste en vous inscrivant le matin même au gymnase du collège avant 9h.

3 circuits au programme avec un ravitaillement dans le Gers à Razengue.

- **Circuit vert : 31 km, D+ 227m,**
- **Circuit bleu : 73 km, D+ 596m,**
- **Circuit rouge : 87 km, D+ 911m,**

Également au programme de 2026 :

En juin, un premier séjour au mont Ventoux regroupera 21 participants. Un deuxième, plus familial, rassemblera 14 adhérents dans le Lot.

Enfin, en septembre, nous serons 18 du côté de Salers dans le Cantal.

Au plaisir de vous croiser bientôt sur les routes autour de La Salvetat, ou à notre local tous les mardis, jeudis et samedis autour de 13h30.



Suivez les informations sur le calendrier du club : www.cyclosalvetain.com

Voyageurs Salvétains La saison sportive est lancée

La saison sportive des compétitions de Pigeons Voyageurs a débuté le 2 avril par un premier concours d'échauffement sur Agen (100 kms).

Progressivement, toutes les semaines, nos voiliers vont progresser sur une ligne de vol nord-ouest/sud qui les amènera à s'envoler depuis Bruxelles le 4 juillet. Chacun des oiseaux rejoindra son colombier respectif situé sur tout le sud de la France (régions de Pau, Toulouse, Perpignan, Marseille...).

Tous les pigeons seront libérés ensemble tôt le matin (vers 7h).

Les pigeons Salvétains, les meilleurs (c'est-à-dire tous...), seront rentrés pour le repas de 20h. Ils auront ainsi parcouru les 1 000 kms de distance à une vitesse moyenne de plus de 80 kms/h sans s'arrêter.

Les abreuvoirs et mangeoires seront à leur disposition à l'arrivée et appréciés.

CONTACT

Tél : **06 13 18 68 22**

Mail : pigeon-voyageur@laposte.net

Site : <https://www.pigeonvoyageur.fr/>



Dans la saison, des concours intermédiaires auront lieu. Ce sera l'occasion pour nous de relancer le CRITERIUM SALVETAIN sur les concours des îles d'Oléron et de Ré. Comme pour les saisons précédentes chaque Salvétaine et Salvétain pourra y participer et la présentation des oiseaux sera faite lors de la commémoration du 8 mai par la municipalité.

Si vous aimez les oiseaux et les voir voler, contactez-nous pour connaître le règlement de jeu.

C'est totalement gratuit. Les gagnants du critérium recevront une récompense. Participez nombreux !



Festival de Théâtre

Les 19 - 20 et 21 juin, l'École Muzic'All présente 7 spectacles à la salle Boris Vian :

« **L'île au trésor** » : l'adaptation épique et flamboyante du célèbre roman. Une histoire de pirates et de trésor maudit...

« **Robin(e) des Bois** » : une revisite absurde et hilarante du justicier en collant... sauf qu'ici, sa bande ressemble plus à la bande à Basile qu'à une armée de guerriers.

« **Kuzco** » : un empereur mégalo et fantasque fait vivre un enfer aux villageois. Mais des sorcières vont s'occuper de lui régler son compte...

« **La famille Addams** » : sur des rythmes de tango et flamenco, Les Addams vous invitent dans cette revisite monstrueusement loufoque et diabolique du film éponyme.

« **Les princesses-cygnés** » : une histoire d'amitié, de sorcière, de bal... Un spectacle féérique et trépidant au pays des princesses !

« **Anastasia** » : Et si la princesse Anastasia, descendante des tsars russes, disparue depuis 10 ans, était en vie ? Une aventure palpitante et émouvante.

« **Les bronzés font du ski** » : la version musicale du cultissime film. Sacré défi pour une pièce à mourir de rire !

PROGRAMME :

Octobre :

Le 19 juin à 19h30 : « **L'île au trésor** » et « **Robine des Bois** »

Le 20 juin à 19h30 : « **Kuzco** » et « **La famille Addams** »

Le 21 juin à 14h30 : « **Les princesses-cygnés** », « **Anastasia** », « **Les bronzés font du ski** »

Tarif : 13 euros.

Tarif réduit (- de 15 ans) : 10 euros.

Réservations : www.muzicall.fr / cie.muzicall@gmail.com



Cercle généalogique

Rejoignez-nous pour la nuit de la généalogie et découvrez vos origines

Nous vous accueillerons à la **salle annexe** de l'Espace Boris Vian pour un événement exceptionnel :

LA NUIT DE LA GÉNÉALOGIE
MARDI 30 JUIN 2026 À 20 HEURES

L'objectif de cette manifestation est de :

- Partager nos méthodes de recherche et nos découvertes.
- Bénéficier de l'aide de « généalogistes » amateurs mais expérimentés.
- Apprendre à utiliser les archives papiers et numériques.
- Echanger dans la convivialité.

Le Cercle Généalogique de La Salvat-Saint-Gilles a vu le jour en juillet 2025 sous l'impulsion de Simonne Blondeau, férue de généalogie, qui a rassemblé une vingtaine de passionnés autour d'elle.

Le but de notre association est de rendre la généalogie accessible à tous.

Notre objectif principal est de favoriser l'entraide dans les recherches familiales.

Débutants curieux, passionnés confirmés ou chercheurs occasionnels, chacun y trouve sa place, quel que soit son niveau.

La généalogie est une aventure passionnante, mais parfois complexe : archives difficiles à déchiffrer, pistes qui s'arrêtent net, documents introuvables... C'est pour répondre à ces difficultés que notre Cercle Généalogique est né : mettre en commun les connaissances, les expériences et les ressources afin d'avancer ensemble.

Si vous voulez débiter votre généalogie ou ne plus être seul face à votre arbre généalogique, vous pouvez nous contacter pour avoir les dates de nos réunions bimensuelles.

CONTACT

Tél : 06 65 52 47 85

Mail : cerclegenealogiquelasalstgil_31@gmail.com



La Corrida de Noël

Le 14 décembre dernier, notre association a fait vibrer les rues de Toulouse lors de la célèbre Corrida de Noël. Dans une marée rouge et blanche, nos 23 coureurs ont fièrement arboré leurs couleurs jaune fluo, symboles de notre énergie collective.

Sur les 5 ou 10 kms, nos membres ont porté haut les valeurs de SideBySide. Une mention spéciale revient à nos nouveaux adhérents : débutants en septembre, ils ont prouvé que la persévérance et l'entraide per-



mettent de franchir toutes les lignes d'arrivée. L'ambiance fut festive dès le trajet en métro et a culminé avec la superbe victoire de Samia, première de sa catégorie. Pour clore cette journée, une auberge espagnole conviviale a permis de renforcer nos liens.

Merci à tous, et cap sur nos prochaines aventures sportives !

Rejoignez-nous les dimanches à 9h30 devant l'Espace Boris Vian !

CONTACT

Mail : sidebyside.runningasso@gmail.com



Fait son Festival de théâtre

L'Atelier Jeune Théâtre organise, du vendredi 5 juin au dimanche 7 juin 2026, son Festival de théâtre.

Les différents ateliers auront le plaisir de présenter les spectacles préparés tout au long de la saison 2025-2026. Ce seront 6 spectacles qui seront joués deux fois chacun.

AU PROGRAMME :

- Les Piccoli (6-7 ans) dans un spectacle de **mime sur Charlot**
- Les Bambini (9-10) joueront « **Aussitôt l'errance** »
- Les Feydeau (13-14) joueront « **Terreur pur malt** », une enquête au pays des fantômes.
- Les Ionesco (16-17) présenteront « **Le théâtre des ombres** », une pièce policière créée par l'atelier.
- Les deux troupes adultes interpréteront « **Le Roi Nu** », une pièce-conte satirique et « **Et pendant ce temps Simone Veille** », une pièce comique qui questionne la condition féminine.

Venez nombreux applaudir nos jeunes (et moins jeunes) comédiens !

Le programme détaillé sera disponible mi-avril sur notre site et notre page Facebook.

CONTACT

Mail : theatreajt@gmail.com
Site : <https://theatreajt.assoconnect.com>
Facebook : @theatreajt



Festivités DE DÉBUT D'ANNÉE 2026

MC2 n'a pas chômé avec son traditionnel loto qui a eu lieu le vendredi 13 février et auquel vous avez, une fois de plus, répondu présent.e.s !

Bravo aux heureux gagnants !

Le printemps a vu fleurir la commande de chocolats pour les gourmands et la vente de plants, qui feront pétiller vos papilles et embelliront vos jardins.

Le mois de juin sera également signe de festivités avec notre **kermesse** annuelle, prévue le **samedi 13 juin après-midi**, toujours pour le plus grand bonheur des enfants, suivi d'un repas partagé.

Enfin nous organisons, pour la deuxième année consécutive, une **boum** pour tous les élèves de **CM2** (écoles Condorcet et Lucie Aubrac réunies). Elle aura lieu le **vendredi 26 juin** au Cézérou, en partenariat avec le centre de loisirs et P.E.LU.CHE.

Plus de renseignements à venir, restez vigilants si cela vous intéresse !

Vous souhaitez nous rejoindre pour proposer des idées, vous investir à fond ou juste quelques heures selon vos disponibilités ou vous voulez rester informé.e.s des actualités MC² ?

CONTACT

Mail : mc2salvetat@gmail.com
Facebook : MC2salvetat
Instagram : @asso_mc2



Facebook



@ASSO_MC2

ATOUC-CŒUR
SALVETAT



Vide-Greniers : Dimanche 24 mai 2026

Venez vendre, chiner et partager un moment convivial !

L'association **Atout Cœur**, connue pour son engagement solidaire, organise ce vide-greniers qui se tiendra sur le parking de l'espace Boris Vian le **24 mai 2026** (week-end de pentecôte) de **9 heures à 17 heures**.

Elle mettra tout en œuvre pour que cet événement soit une réussite.

Vous trouverez sur place notre traditionnel stand restauration et buvette.

Tous les bénéfices iront directement à l'association Atout Cœur Salvetat et permettront de venir en aide aux familles de la commune en grande difficulté.

Vous pouvez, dès à présent, réserver votre emplacement (15 € les 4 mètres).

VIDE GRENIER



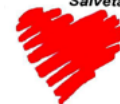
LA SALVETAT SAINT GILLES

Espace Boris Vian

24 mai 2026

9h à 17h

ORGANISE par
ATOUC-CŒUR
Salvetat



Restauration et buvette
sur place



Inscriptions et renseignements
atoutcoeursalvetat31@gmail.com

06.98.60.64.51

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :

Tél : **06 98 60 64 51**

Mail : atoutcoeursalvetat31@gmail.com

Local Atout Cœur

Rue Frédéric Chopin

le mardi de 14 heures à 18 heures

LA SALVETAT-SAINT-GILLES

CULTURES URBAINES

LES JEUNESSES INSPIRANTES

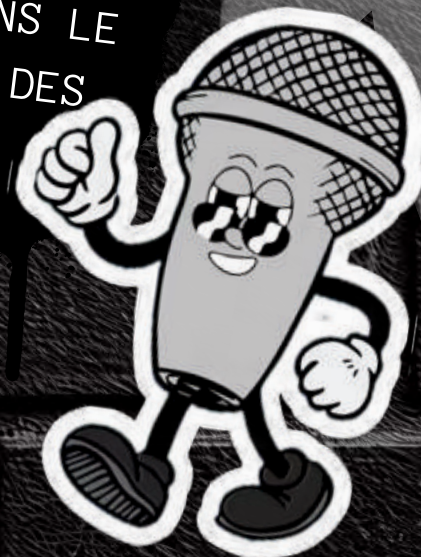
29
MAI
2026

20H - 23H30

SALLE BORIS VIAN

SHOWS D'ARTISTES URBAINS (BEATBOX, RAP,
DANSE HIPHOP, FOOTFREESTYLE) ET TÉMOIGNAGES
DE PARCOURS DE VIE INSPIRANTS

MANIFESTATION PROPOSÉE EN
PARTENARIAT AVEC LE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE
LA HAUTE GARONNE, DANS LE
CADRE DE LA SEMAINE DES
CULTURES URBAINES



LE VIVRE ENSEMBLE



LA SALVETAT
SAINT-GILLES

